

Centre Sportif Vallée de Joux SA – Plan de protection

Afin de garantir l'accès à la patinoire au public tout en respectant les **règles d'hygiène et de distanciation sociale**, certaines mesures ont été prises à la suite des dernières annonces cantonales :

- La **pratique du hockey** sur glace (sport de contact) n'est pas autorisée pour les + de 16 ans.
- Le **nombre maximum de visiteurs** qui peuvent se trouver dans la patinoire est de 50 personnes.
- Le **port du masque** est obligatoire pour le public dans toute l'enceinte de la patinoire, y compris sur la glace, dès 12 ans. Chaque visiteur doit donc se munir de son masque. Des masques en tissu sont disponibles à la vente auprès de notre réception au prix de CHF 10.-.
- Les personnes présentant des **symptômes liés au COVID19** ne peuvent entrer dans l'enceinte de la patinoire.
- L'**accès à la caisse** est organisé de sorte à ce qu'une personne/famille/groupe se trouve simultanément dans l'entrée. Les autres clients attendent à l'extérieur. La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée de la réception.
- Afin de garantir la **traçabilité pour les Autorités**, le public doit fournir ses coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et heure d'arrivée) sur une liste à l'entrée de la patinoire. Ces données sont conservées 14 jours puis détruites.
- Le service de **location des patins** à glace est assuré.
- Pour des raisons d'hygiène, les **objets oubliés ou perdus** ne sont pas gardés.
- Le **flux et le regroupement** trop importants de personnes sont supervisés par le personnel de la patinoire.

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur la responsabilité de toutes et tous.

L'équipe du Centre Sportif Vallée de Joux